Les déplorables effets de leur attitude ne s'arrêtent pas là. Voici une population aigrie par les marques de mépris qu'affectent à son égard des concitoyens d'une autre origine, par les incessantes mesures de sournoise persécution dont elle se considère comme la victime dans les régions où elle n'est pas numériquement la plus forte, elle a qui l'Angleterre doit l'avoir conservé le Canada. Formée de familles nombreuses, les charges de la guerre avec le renchérissement de tout lui sont particulièrement lourdes. On ne lui a donc pas répété impunément chaque jour que le droit n'est pas plus dans un camp que dans l'autre, qu'elle n'a rien à voir dans cette querelle, qu'elle n'y est pas intéressée, qu'elle verse son sang et s'épuise pour sauver le commerce de la Grande-Bretagne et assurer le triomphe de l'impérialisme britannique. Vienne la conscription : les chefs nationalistes auront beau recommander le calme et la soumission à la loi, les excitations antérieures auront produit leur fruit ; les vraisemblables manœuvres d'agents allemands, les incroyables maladresses, vexations et brutalités d'agents de police provoquent l'explosion; une émeute, vite réprimée d'ailleurs, éclate à Québec, suivie bientôt, il faut le dire, d'un mouvement d'engagements volontaires de Canadiens français des familles les plus influentes, engagements contractés dans les services les plus dangereux. Et, chose étrange à cette heure, il n'y avait pas encore même une brigade réservée aux Franco-Canadiens (1) !

Comme après la tempête, c'est dans la Confédération un remous encore trouble, remous d'idées, de sentiments, de passions. Mais, sachons-le bien, quelque chose est toujours resté fixe dans ce tumulte, inébranlable, c'est une profonde et agissante pitié pour la Belgique et la France meurtries, une admiration intense pour leur vaillance et leur vitalité. Si la situation intérieure n'est pas encore très claire et si les esprits sont encore agités, après la guerre, selon l'opinion d'hommes politiques des plus qualiffés, de nouveaux problèmes s'imposeront à l'attention et il s'opérera un reclassement des partis. Pour nous, Français, nous ne désirons qu'une chose : puisse la paix, dans l'équité, régner entre tous les Canadiens ! Les uns, nos frères de race, après une séparation presque complète, politique, morale, économique de cent cinquante ans, nou ont donné spontanément d'innombrables preuves de la plus généreuse sympathie allant jusqu'au sacrifice sanglant ; les autres, nobles enfants de la Grande-Bretagne fixés au Canada, accourus tout vibrants au secours de l'Empire, auront été nos solides alliés des mauvais jours et des années d'épreuves.

L. L.

1—L'un d'eux, accablé de dédains et de tristesse dans une compagnie de Canadiens anglais, s'est suicidé.

LA PAIX

LA guerre, même juste, et sage, et honnête, et sainte, ne saurait être une fin pour elle-même. Elle n'est jamais qu'un moyen, moyen parfois nécessaire, bien que toujours déplorable en raison des terribles maux qu'il entraîne, mais qui est destiné à une fin autre que lui-même, une fin pour laquelle seule il a droit d'être pris. Cette fin, c'est la paix.

Saint Thomas, dans sa question de la paix, a une admirable parole (1). Il déclare que même ceux qui font la guerre ne font de la guerre qu'en vue la paix et pour la paix. Si, en effet, ils rompent la paix qu'ils avaient jusque-là et font la guerre, c'est parce qu'ils estiment que leur première paix n'était point bonne. Ils la tenaient pour trop peu fructueuse, ou trop peu sûre, ou parfois aussi trop onéreuse. C'est que toute paix, nous l'avons déjà dit, implique un rapport de divers mouvements affectifs. Quand ces divers mouvements sont ordonnés entre eux, en telle sorte que nul n'empiète sur l'autre, mais demeure à sa place et, loin de nuire au voisin, l'aide plutôt et le soutient, alors c'est la paix, la paix parfaite. Si, au contraire, tel mouvement affectif est gêné par un autre, s'il est comprimé ou contrarié par lui, à supposer que la lutte n'éclate pas entre eux, elle est pour ainsi dire à l'état latent et fatalement elle éclatera à la première occasion propice. Or, quand elle éclatera, elle n'aura point d'autre but que de libérer celui des deux mouvements qui s'estimait opprimé, à moins qu'elle n'ait aussi pour but, du côté adverse, d'ajouter encore à la répression et de la rendre plus absolue, à l'effet de briser pour jamais toute possibilité de résistance. Mais, on le voit, c'est toujours parce que quelque mouvement affectif se trouve insatisfait et pour le satisfaire plus pleinement que la lutte se produit.

S'il en est ainsi, il devient d'une importance extrême, quand une guerre est déclarée, qu'elle se termine comme il convient, c'est-à-dire à une paix parfaite, harmonisant du mieux possible les volontés jusque-là opposées. Sans cela, elle ne serait point finie qu'on se préparerait à la recommencer et le mal se continuerait sans remède. Il est très vrai, nous

1—2a 2æ, q. 29, art. 2.